



31 Rue de Cambis - 30340 SALINDRES

☎ 04.66.85.61.21

📠 04.66.85.97.99

✉ cour.miracles@wanadoo.fr

🌐 www.cscsalindres.centres-sociaux.fr

Centre Social et Culturel " La Cour des Miracles "

Projet éducatif (Cf. Projet social 2016-2019)

Janvier 2016



31 Rue de Cambis - 30340 SALINDRES

☎ 04.66.85.61.21

☎ 04.66.85.97.99

✉ cour.miracles@wanadoo.fr

🌐 www.cscsalindres.centres-sociaux.fr

1/ Une volonté politique et un positionnement engagé :

Le projet éducatif porté par le Centre social et culturel de Salindres, en matière d'accueil de loisirs sans hébergement, et plus largement d'accueil de mineurs est indissociable de ses orientations en matière de projet centre social :

- ✓ Orientation 1 : Favoriser le développement des projets individuels ou collectifs des usagers du centre social afin de générer des solidarités et des compétences réciproques.
- ✓ Orientation 2 : Favoriser l'accès au droit, particulièrement celui des personnes en précarisation ou en voie de l'être
- ✓ Orientation 3 : Soutenir le renforcement des compétences parentales en prenant en compte les mutations sociales.
- ✓ Orientation 4 : Favoriser l'exercice de la citoyenneté en prenant des responsabilités effectives.

Les événements de 2015 ont eu comme effet l'incompréhension, le sentiment d'insécurité, le renfermement sur soi. Ces conséquences sont néfastes aux valeurs des centres sociaux : dignité humaine, solidarité, et démocratie.

Nos objectifs sont de :

- recréer le dialogue, les liens, entre les enfants, les jeunes, les parents, et l'équipe d'animation,
- valoriser les différences,
- lutter contre l'intolérance.

au travers les temps d'accueils périscolaires et de loisirs, et des séjours jeunes.



31 Rue de Cambis - 30340 SALINDRES

☎ 04.66.85.61.21

☎ 04.66.85.97.99

✉ cour.miracles@wanadoo.fr

🌐 www.cscsalindres.centres-sociaux.fr

Vécue comme une problématique complexe sur le territoire, le projet centre social postule que l'enfance et la jeunesse sont avant toute chose une ressource et une richesse. Cet acte politique de l'association conduit à décliner au moins trois dimensions corollaires :

- le temps de l'enfance et de la jeunesse est le temps de l'apprentissage, de l'expérimentation citoyenne, de la construction de l'autonomie,
- le temps de l'enfance et de la jeunesse est le temps de la construction de soi et de l'usage de soi,
- le temps de l'enfance et de la jeunesse est un temps à valoriser et à protéger.

2/ Une définition de notre fonction d'animation :

Dans la continuité de l'engagement associatif, il convient de déterminer ce qu'est dans ce contexte l'action d'animation. Depuis 2002, nous mettons en avant que :

- l'offre d'animation est un support permettant de rapprocher l'enfance, la jeunesse et les autres catégories de population,
- l'action d'animation est un support à la prise de responsabilité citoyenne,
- la finalité de l'action d'animation est de participer aux processus de socialisation des enfants et des jeunes.

Le processus de socialisation s'entend comme non pas le simple apprentissage des règles sociales concourant à l'équilibre des systèmes sociaux mais comme une compréhension et une possibilité d'agir sur ces derniers.



31 Rue de Cambis - 30340 SALINDRES

☎ 04.66.85.61.21

☎ 04.66.85.97.99

✉ cour.miracles@wanadoo.fr

🌐 www.cscsalindres.centres-sociaux.fr

3/ Une volonté d'ancrage territorial :

- L'enfance :

Nous avons pu constater que sur le territoire salindrois et dans les villages alentours, beaucoup de place était faite aux sports. Mais que peu d'associations proposent des activités culturelles. Bien que ce fait soit un peu réduit par les propositions d'activités TAP, il reste encore important, pour nous, de favoriser l'accès à des pratiques plus culturelles que sportives.

De même, nous nous rendons compte qu'à cause des emplois du temps bien chargé des enfants, de leurs familles, et des modifications des rythmes scolaires, les enfants ont, encore moins, l'occasion de donner leur avis sur les loisirs qu'ils pratiquent. De ce fait, ils sont passifs et sont rarement acteurs et décideurs de leurs temps de loisirs. Une donnée supplémentaire s'ajoute avec le changement de comportement des enfants que l'on retrouve après une ½ journée d'école, le mercredi ou en fin de journée, lors des TAP. La fatigabilité est plus importante, et leur pouvoir de concentration est réduit. Il faut donc adapter nos « exigences » à cette nouveauté.

Notre mission est de permettre l'épanouissement des enfants au travers de découvertes. C'est pourquoi la qualité relationnelle entre les acteurs est prépondérante.

L'accueil de loisirs est la prolongation de la prise en charge éducative des enfants. Il faut donc, dans la mesure du possible, tenir compte de la vie de l'enfant tant à son domicile qu'à l'école pour essayer de mettre en place des actions qui viennent en complémentarité de ce que l'enfant connaît déjà. Nous devons avoir un rôle complémentaire et aussi original. Ainsi l'enfant pourra découvrir ou renforcer ses connaissances et poursuivre son développement dans un espace de coéducation.

Les objectifs éducatifs de l'accueil de loisirs découlent des orientations du centre social, nous en avons tiré des axes généraux :



31 Rue de Cambis - 30340 SALINDRES

☎ 04.66.85.61.21

☎ 04.66.85.97.99

✉ cour.miracles@wanadoo.fr

🌐 www.cscsalindres.centres-sociaux.fr

- Développer l'esprit de groupe, l'échange, la solidarité :

Les activités de groupe sont privilégiées car elles développent la sociabilité, la communication et favorisent l'échange. Une activité prend tout son sens quand elle réunit des enfants de milieux divers et d'âges différents.

Évacuer les sources de conflits, de tension, de stress, et favoriser l'échange et le partage. Développer la communication, c'est développer la solidarité, combattre l'individualisme et développer l'esprit de groupe.

Il s'agit d'offrir à chaque enfant de quelque milieu dont il est issu, les mêmes moyens de s'épanouir, les moyens de découvrir ses capacités propres et de lui offrir aussi le moyen de communiquer aux autres sa culture, parler de ses envies, de ses soucis, de ses réactions.

- Responsabiliser l'enfant :

Le centre de loisirs est une micro société où la plupart des règles sont communes à l'école et à la maison. Il est important que les enfants se les approprient afin de mieux les respecter.

Nous devons mettre en place des activités et un mode de fonctionnement qui doit permettre de développer le sens de l'organisation de l'enfant, ses capacités d'analyse et de synthèse. Il doit pouvoir développer son autonomie et son esprit critique.

Il est important que les enfants quelque soit leurs âges sachent qu'ils ont des droits et que nul ne peut leur enlever. L'exercice de ces droits est constitutif de l'éducation à la citoyenneté.

- Respecter les autres :

C'est d'abord lorsque l'on est en accord avec soi, que l'on peut s'ouvrir aux autres. En cette période, où le respect des autres n'est plus une évidence, notre but est de faire comprendre aux enfants et aux adultes la nécessité de respecter tous les individus quels qu'ils soient. Pour y parvenir, nous favoriserons les rencontres avec des personnes extérieures à la ville, d'horizons et de cultures différentes, et ceux dans le but de valoriser les différences.



31 Rue de Cambis - 30340 SALINDRES

☎ 04.66.85.61.21

☎ 04.66.85.97.99

✉ cour.miracles@wanadoo.fr

🌐 www.cscsalindres.centres-sociaux.fr

- La jeunesse :

La présence d'un collège sur le territoire rend visible le fait juvénile sur le territoire. Si les temps contraints pour les jeunes ne semblent pas poser de problèmes importants, la gestion de leur temps libres peut, comme partout, susciter des interrogations.

L'ancrage territorial conduit également à poser la question de l'information "jeunesse" disponible sur le territoire, et plus largement sur le bassin alésien. L'appauvrissement du tissu associatif animateur des réseaux d'information jeunesse est à l'évidence un handicap supplémentaire pour mobiliser des ressources locales.

La mobilité des jeunes est une préoccupation constante : l'enfermement territorial paraît joué pour certains jeunes, incapables de trouver les ressources de se projeter "ailleurs". Une politique de découverte des capitales européennes dans le cadre de camps de jeunes a permis la confrontation à un ailleurs lointain. Malgré tout, la mobilité reste très limitée et s'avère être un véritable défi pour des jeunes salindrois et leur famille.

Les jeunes ont besoin d'un lieu ressource où trouver l'information, où partager des temps communs, où débattre de sujets qui les touchent. C'est le centre social et culturel qui assure cette fonction.

Les jeunes font le choix d'enrichir le secteur jeunes, en étant force de proposition. Leur participation est indispensable à l'organisation des actions du secteur jeunes.

Dans ce contexte, l'intention éducative du centre social est de :

- favoriser l'engagement des jeunes, leur participation, la prise de responsabilité,
- développer la mobilité et l'ouverture d'esprit,
- valoriser les valeurs des centres sociaux à travers les actions du secteur,
- promouvoir l'égalité dans la diversité, et dénoncer toute forme de discrimination.